

### **Membres présents : 86**

MMES BEVIERE Monique, BRAAT Evelyne, BUNO Geneviève, CHANTEREAU Agnès, CHARVIN Evelyne, COUILLAUT Odile, DAUVILLIERS Delmira, DENIAU Evelyne, DESPREZ Nicole, FAUTRAT Marie-Françoise, HINCKY Françoise, LEVY Véronique, MOLVEAUX Claudine, MUNTSCH Karine, PICARD Maryse, POUILLART Nadège, ROUSSEAU Nadine,

MM. ALLION Jean-Pierre, BACHELET Raynal, BALANCON Michel, BARBIER Guy, BARRIER Christian, BERARD Jean-Claude, BERTHELOT Michel, BESNARD Jean, BOHN Gérard, BONNEAU Jérôme, BOULAS Jean-Claude, BOURGEOIS Martial, BOUVARD Jean-Claude, BRICHARD Gérard, BRISSON Jean-Louis, BROUSSE Anthony, BRUNEAU James, BUIZARD-BLONDEAU Maxime, CHEVALIER Gilles, CITRON Jacques, CITRON Olivier, DAUX Dominique, De BOUVILLE Anne-Jacques, DELANOUE Pierre-Etienne, DESBOIS Jean-Marie, DONES Jacky, ELAMBERT Alain, FEVRIER Albert, GAGNEPAIN Bruno, GAINVILLE Gérard, GAUCHER Denis, GAUCHER Michel, GERMAIN Claude, GRIVOT Denis, GRIVOT Guy, GUERINET Patrick, GUERTON Christophe, JOVE Louis, LEGOF Jean-François, LEGRAND Gérard, LEGROS Patrick, LUCHE Thierry, LUTTON Patrick, MALET Jean-Jacques, MAMEAUX Dominique, MANGEANT Jean-Claude, MASSON Clément, MATIGNON François, MERLET Bertrand, NOLLAND Philippe, PERINEAU Jean-Gilles, PERON Francis, PETETIN Marc, PETIOT Pierre, PICARD Michel, POINCLOUX Maxime, POINTEAU Jean-Marc, POISSON André, POISSON Bertrand, RIBEAUCOURT Pascal, ROUSSEAU Alain, SILLET Jean-Marc, TARTINVILLE Yves, TERTER Christian, THION Denis, TOURAINE Michel, VERNEAU Daniel, VERNEAU Philippe, VINCENT Christian.

### **Pouvoirs : 3**

Mme BERTHIER Catherine donne pouvoir à M. BACHELET Raynald,  
Mme BERTHELOT Christine donne pouvoir à Mme DAUVILLIERS Delmira,  
M. VILLARD André donne pouvoir à M. BOURGEOIS Martial

---

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Élection du (de la) Président(e)
- Détermination de la composition du Bureau
- Élection des membres du Bureau
- Délégation de pouvoirs au Bureau et à la Présidence
- Création de commissions thématiques

---

M. MALET, Maire de Bellegarde, souhaite la bienvenue à tous.

Mme BEVIERE accueille les délégués, anciens et nouveaux et les remercie de leur présence à ce premier Comité syndical après les élections.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, la Présidente procède à l'appel nominal.

Mme BEVIERE donne lecture des pouvoirs puis propose Maxime BUIZARD-BLONDEAU secrétaire de séance, qui accepte.

Elle cède ensuite la présidence du Comité syndical à M. Guy GRIVOT, doyen des délégués.

---

### **Election à la présidence du Pays**

M. GRIVOT indique que seule Mme BEVIERE, présidente sortante, a fait acte de candidature à la présidence du Pays.

M. MALET, propose aux délégués la candidature de Mme BEVIERE, rappelant son implication au sein de la structure depuis son élection.

M. GRIVOT demande en séance si d'autres candidats postulent à cette fonction. N'en relevant pas, il donne lecture de l'article 5 du Titre 1 des Statuts du Syndicat Mixte du Pays.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote, qui s'effectue dans trois bureaux différents, de façon à répartir les électeurs par Communautés de communes et pouvoir accélérer ainsi, le déroulement du vote à bulletin secret.

Pour le bureau de vote n°1, regroupant les Communautés de communes du Beunois, de Beauce et Gâtinais et du Malesherbois, messieurs FEVRIER et MANGEANT ont été désignés assesseurs.

Pour le bureau de vote n°2, regroupant les Communautés de communes du Bellegardois, du Plateau Beauceron, de la Plaine du Nord Loiret et des Terres Puisseautines, messieurs PETETIN et ELAMBERT ont été désignés assesseurs.

Pour le bureau de vote n°3, regroupant la Communauté de communes Le Cœur du Pithiverais, les Syndicats de gestion de l'Eau et des Syndicats de rivière, messieurs BARRIER et BOHN ont été désignés assesseurs.

Résultats de l'élection à l'issue du 1<sup>er</sup> tour.

	<b>1<sup>ER</sup> TOUR</b>
	<b>NOMBRE DE VOIX OBTENUES</b>
<b>Nombre de délégués</b>	<b>98</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>88</b>
<b>Bulletins blancs</b>	<b>7</b>
<b>Bulletins nuls</b>	<b>4</b>
<b>Bulletins exprimés</b>	<b>77</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>39</b>

**Mme Monique BEVIERE, Présidente sortante est réélue à la majorité absolue et au premier tour de scrutin, avec 77 voix.**

Mme BEVIERE, émue, remercie les élus de leur confiance. Elle les assure une nouvelle fois de son engagement pour le territoire. Elle souhaite poursuivre dans la même voie que précédemment, dans le respect des femmes et des hommes qui travaillent pour leur collectivité respective. Elle rappelle que tous les dossiers continueront à être examinés avec la même neutralité politique. Elle salue l'aide apportée par ses collègues élus au sein du Bureau ainsi que le travail réalisé par l'équipe de collaborateurs.

Mme BEVIERE remercie M. GRIVOT pour sa présidence.

#### **Détermination de la composition du Bureau**

Mme BEVIERE donne lecture de l'article 5 des Statuts du Pays, précisant la composition du Bureau. Il est décidé de maintenir la composition comme suit : « la composition du Bureau demeure celle prévue à l'article 5 des statuts du Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, à savoir : un(e) Président(e), 3 vice-Présidente(s), un(e) secrétaire, un(e) secrétaire adjoint(e), un(e) trésorier(ière), un(e) trésorier(ière) adjoint(e). »

**Pas de vote contre. Pas d'abstention. La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Election des membres du Bureau**

Mme BEVIERE indique le nom des délégués, par Communautés de communes, ayant fait acte de candidature au Bureau du Pays (deux candidats par Communautés de communes).

Il s'agit de :

<b>CC BEAUCE ET GATINAIS</b>
M. Jean Claude BOUVARD
M. Patrick GUERINET, Secrétaire sortant
<b>CC BEAUNOIS</b>
Mme Agnès CHANTEREAU
M. Denis THION, 3 <sup>ème</sup> Vice-président sortant
<b>CC BELLEGARDOIS</b>
M. Albert FEVRIER, 2 <sup>ème</sup> Vice-président sortant
M. Jean Jacques MALET
<b>CC LE CŒUR DU PITHIVERAIS</b>
M. Clément MASSON
M. Michel PICARD, 1 <sup>er</sup> Vice-président sortant

<b>CC MALESHERBOIS</b>
Mme Delmira DAUVILLIERS
Mme Marie Françoise FAUTRAT
<b>CC PLAINE NORD LOIRET</b>
M. Martial BOURGEOIS
M. Jacques CITRON
<b>CC PLATEAU BEAUCERON</b>
M. James BRUNEAU, Trésorier sortant
M. Dominique MAMEAUX
<b>CC TERRES PUISEAUTINES</b>
Mme Véronique LEVY
M. Yves TARTINVILLE, Secrétaire adjoint sortant

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :

CANDIDATS PAR C. DE COMMUNES	1 <sup>ER</sup> TOUR NOMBRE DE VOIX OBTENUES
<b>CC BEAUCE ET GATINAIS</b>	
M. Jean Claude BOUVARD	77
M. Patrick GUERINET, Secrétaire sortant	83
<b>CC BEAUNOIS</b>	
Mme Agnès CHANTEREAU	80
M. Denis THION, Vice-président sortant	77
<b>CC BELLEGARDOIS</b>	
M. Albert FEVRIER, 2 <sup>ème</sup> Vice-président sortant	83
M. Jean Jacques MALET	83
<b>CC LE CŒUR DU PITHIVERAIS</b>	
M. Clément MASSON	81
M. Michel PICARD, 1 <sup>er</sup> Vice Vice-président sortant	83
<b>CC MALESHERBOIS</b>	
Mme Delmira DAUVILLIERS	83
Mme Marie Françoise FAUTRAT	77
<b>CC PLAINE NORD LOIRET</b>	
M. Martial BOURGEOIS	82
M. Jacques CITRON	83
<b>CC PLATEAU BEAUCERON</b>	
M. James BRUNEAU, Trésorier sortant	77
M. Dominique MAMEAUX	82
<b>CC TERRES PUISEAUTINES</b>	
Mme Véronique LEVY	78
M. Yves TARTINVILLE, Secrétaire adjoint sortant	82
<b>Nombre de délégués</b>	<b>98</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>87</b>
<b>Bulletins blancs</b>	<b>2</b>
<b>Bulletins nuls</b>	<b>2</b>
<b>Bulletins exprimés</b>	<b>83</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>42</b>

L'ensemble des membres du Bureau sont élus à la majorité absolue, au premier tour de scrutin. Voir le détail des voix obtenues par chacun des candidats dans le tableau ci-dessus.

#### Election du 1<sup>er</sup> Vice-président

Après avoir demandé en séance si des candidats postulaient au poste de 1<sup>er</sup> Vice-président et n'en relevant pas, Madame BEVIERE passe la parole à Denis THION, seul candidat déclaré.

M. THION se présente et renouvelle sa volonté de continuer son action au sein du Pays, qu'il considère comme une chance pour le Pithiverais, la structure Pays n'entravant pas les actions des Communautés de communes. Il affirme l'utilité d'un lieu d'échanges et de rencontres tel que le Pays, en lien avec la Région. Il confirme que le SCoT du Pays est un atout pour la cohérence du territoire.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :

	1 <sup>ER</sup> TOUR NOMBRE DE VOIX OBTENUES
Michel PICARD	1
Nombre de délégués	98
Nombre de votants	86
Bulletins blancs	6
Bulletins nuls	4
Bulletins exprimés	76
Majorité absolue	39

**M. Denis THION obtient 75 voix et est élu 1<sup>er</sup> Vice-président du Pays, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

#### **Election du 2<sup>ème</sup> Vice-président**

Après avoir demandé en séance si des candidats postulaient au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-président et n'en relevant pas, Madame BEVIERE passe la parole à Patrick GUERINET, Secrétaire sortant et seul candidat déclaré.

M. GUERINET se présente, rappelant sa présence au Bureau depuis l'origine du Pays en 1996. Après avoir approuvé les mots de M. THION, il précise que le Pays est un outil obligatoire, nécessaire, indispensable pour le Nord Loiret.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :

	1 <sup>ER</sup> TOUR NOMBRE DE VOIX OBTENUES
Nombre de délégués	98
Nombre de votants	83
Bulletins blancs	4
Bulletins nuls	
Bulletins exprimés	79
Majorité absolue	40

**M. Patrick GUERINET obtient 79 voix et est élu 2<sup>ème</sup> Vice-président du Pays, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

#### **Election du 3<sup>ème</sup> Vice-président**

Après avoir demandé en séance si des candidats postulaient au poste de 3<sup>ème</sup> Vice-président et n'en relevant pas, Madame BEVIERE passe la parole à Yves TARTINVILLE, Secrétaire adjoint sortant et seul candidat déclaré.

M. TARTINVILLE indique que tout a été dit sur le Pays et sa présidence. Il précise qu'il a choisi de ne plus être maire mais « simple » conseiller municipal à la Mairie de Briarres/Essonne. En tant que candidat, il espère recevoir la confiance des délégués.

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :

	<b>1<sup>ER</sup> TOUR</b>
	<b>NOMBRE DE VOIX OBTENUES</b>
<b>Jean Claude BOUVARD</b>	1
<b>Nombre de délégués</b>	<b>98</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>82</b>
<b>Bulletins blancs</b>	<b>8</b>
<b>Bulletins nuls</b>	
<b>Bulletins exprimés</b>	<b>74</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>38</b>

**M. Yves TARTINVILLE obtient 73 voix et est élu 3<sup>ème</sup> Vice-président du Pays, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

**Election du Secrétaire, du Secrétaire adjoint, du Trésorier et du Trésorier adjoint**

Mme BEVIERE indique le nom des délégués ayant fait acte de candidature à ces fonctions.

Il s'agit de :

<b>POSTES ET CANDIDATS</b>
<b>SECRETAIRE</b>
Jean-Jacques MALET
<b>SECRETAIRE ADJOINT</b>
Clément MASSON
<b>TRESORIER</b>
James BRUNEAU (Trésorier sortant)
<b>TRESORIER ADJOINT</b>
Martial BOURGEOIS

Après avoir entendu les critères d'éligibilité, les délégués procèdent au vote.

Résultats à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :

	<b>1<sup>ER</sup> TOUR</b>
<b>POSTES ET CANDIDATS</b>	<b>NOMBRE DE VOIX OBTENUES</b>
<b>SECRETAIRE</b>	
Jean-Jacques MALET	77
<b>SECRETAIRE ADJOINT</b>	
Clément MASSON	73
<b>TRESORIER</b>	
James BRUNEAU (Trésorier sortant)	73
<b>TRESORIER ADJOINT</b>	
Martial BOURGEOIS	77
<b>Nombre de délégués</b>	98
<b>Nombre de votants</b>	79
<b>Bulletins blancs</b>	2
<b>Bulletins nuls</b>	
<b>Bulletins exprimés</b>	<b>77</b>
<b>Majorité absolue</b>	<b>39</b>

**M. MALET obtient 77 voix et est élu Secrétaire, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

**M. MASSON obtient 73 voix et est élu Secrétaire adjoint, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

**M. BRUNEAU obtient 73 voix et est élu Trésorier, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

**M. BOURGEOIS obtient 77 voix et est élu Trésorier adjoint, à la majorité absolue, au premier tour de scrutin.**

## Délégation de pouvoirs au Bureau et à la Présidente

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération et en précise l'objet.

**Pas de vote contre. Pas d'abstention. La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## Création des Commissions

Mme BEVIERE donne lecture du projet de délibération et en précise l'objet, à savoir la création, en application du titre III du Règlement Intérieur, des 6 commissions thématiques suivantes, chargées d'étudier et de préparer les décisions :

- Commission « Economie, emploi »
- Commission « Eau, assainissement, environnement et cadre de vie »
- Commission « Agriculture »
- Commission « Habitat, services à la population, culture et tourisme »
- Commission « Transports et déplacements »
- Commission « Communication ».

Mme BEVIERE précise que les inscriptions à ces commissions se feront ultérieurement. Chaque délégué devra s'inscrire à minima à une commission et au maximum à deux commissions.

**Pas de vote contre. Pas d'abstention. La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## Affaires diverses

### -Etude de la Chambre d'agriculture.

Mme BEVIERE informe les élus du travail de la Chambre d'agriculture du Loiret sur le territoire de l'Outarvillois. Cette étude arrive à son terme et il y aura très prochainement des courriers qui seront adressés aux agriculteurs qui ont été auditionnés.

### -Calendrier.

Mme BEVIERE précise que le prochain Bureau se tiendra le mardi 10 juin à 10h dans les locaux du Pays. Cette date est conditionnée par la nécessité de donner, au plus tard le 10 juin 2014, un avis sur le PLUi du Bellegardois.

### -Forum sur le Pays.

Mme BEVIERE indique que la date retenue pour organiser le Forum de présentation du Pays et de ses partenariats est le jeudi 12 juin à 14h, à la Salle Chantoiseau de Pithiviers. Un Comité syndical pourrait être programmé à l'issue de ce forum.

N'ayant plus d'informations à donner et ne relevant pas de remarque en séance, Mme BEVIERE lève le Comité syndical. Elle remercie une nouvelle fois les élus de leur confiance et renouvelle ses remerciements à l'équipe du Pays pour la préparation de cette réunion. Elle remercie également M. MALET pour son chaleureux accueil, en nous offrant un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Fait à Pithiviers le 13 juin 2014

Le Secrétaire de séance

La Présidente

Maxime BUIZARD-BLONDEAU

Monique BEVIERE